



GD

## Procès verbal du conseil d'administration du 4 février 2025

Administrateurs présents ou représentés : Mireille Kishazy, Claude Saulgeot, Philippe Testard, Richard Serret, Georges Davignon.

Administrateurs excusés : Olivier Labasse (pouvoir à R.Serret), Jean Bernard Lemoine, Jean-Claude Secchi, Luc Corneloup (pouvoir à G. Davignon), Jacques Lelarge, Nicole Barbier (pouvoir à G.Davignon), Gabriel Mathieu.

Administrateurs absents : Philippe Borel, Claudine Beraud

Le CA peut délibérer valablement (8/14).

**Approbation formelle du PV du 7 janvier 2025** : le projet de PV est adopté à l'unanimité (8/14)

### Ordre du jour

#### 1) Points d'actualité

**Grand Anecy - TCSPi** : le Grand Anecy a animé, le 21 janvier 2025, le forum de restitution sur le réseau haute mobilité (TCSPi) en conférence en webinaire (visio conférence sur internet). Les personnes connectées ont pu s'exprimer et poser des questions sans que des réponses argumentées ne leur soient apportées.

Georges a adressé un compte rendu sommaire du forum aux membres du CA de BVV le 22 janvier dernier.

On consultera aussi l'article du 3 février dernier paru dans le Dauphiné Libéré : "*réseau haute mobilité : tout (ou presque) va se décider après 2026*". (diffusion le 3 février 2025 par "bienvivreaveveyrier").

#### Conseil municipal du 3 février 2025 :

Le premier point inscrit à l'ordre du jour a porté sur la situation de l'hôtel Riva et la relation entre le gérant et la mairie. La représentante de Ph. Borel a distribué en séance une synthèse sur la problématique et a exprimé sa version des faits. La discussion s'est engagée entre cette dame et la maire. Les échanges ont été tendus et ont généré un climat de tension. La Maire a clos le débat estimant que le sujet ne relevait pas d'un débat public.

La création de deux emplois temporaires est nécessitée par la période estivale. (1)

Georges rappelle que BVV a plusieurs fois demandé la communication du nombre actualisé d'équivalents temps plein et l'historique des créations.

#### 2) Projet BVV "cœur et centre village"

Presbytère : un groupe ad hoc s'est réuni le 23 janvier dernier afin de formaliser ses recommandations. Richard rappelle les points essentiels de la réflexion et précise que

Jacques Hergott est sollicité par Olivier pour participer à l'élaboration du projet avec la mairie. Une lettre sera adressée en ce sens.

On se reportera à la note de synthèse diffusée par Olivier le 30 janvier dernier.

**3) Cotisations 2024** : Jean-Claude Secchi, absent à la séance, transmettra le bilan des adhésions et des encaissements. Pour rappel, la cotisation a été fixée à 20 Euros pour 2025.

#### **4) Points divers**

**Eclairage public** : toujours les mêmes dysfonctionnements qui perdurent; les luminaires ne fonctionnent pas : rue de la Tournette entre la Poste et le tabac/jpresse, rue de la Voute, près de la Croix de Fésigny; route de la Corniche, au niveau du Péril.

Georges interviendra auprès de la mairie.

**Ruissellement pluvial** : pendant l'épisode de pluie intense, les 15 et 16 janvier derniers, le ruisseau des Mottes de Montagne est sorti de son lit et a déversé de nombreux cailloux sur la route de la Corniche. Les services techniques sont intervenus très rapidement ainsi que sur la route du Mont-Veyrier où le même incident s'est produit. Il apparaît que le tuyau d'écoulement passant sous la route de la Corniche est trop étroit pour assurer l'écoulement des eaux torrentielles. La partie supérieure du ruisseau n'est pas suffisamment entretenue créant ainsi des embâcles et des débordements.

**Circulation sur la route de la Corniche** : après quelques mois d'ouverture, le constat est positif, la circulation s'effectue bien, les sens de circulation sont respectés et les piétons se promènent en sécurité.

Toutefois, toujours le problème de la dangerosité avec l'embranchement de la route Bluffy-Veyrier (patte d'oie). Philippe Testard signale qu'un miroir vient d'être apposé.

Philippe signale également le problème suivant : lorsque les piétons qui ne connaissent pas le lieu arrivent au niveau du point d'apport volontaire (PAV), dans le sens Annecy – Menthon, ils semblent arriver dans une sorte d'impasse. Rien n'est signalé pour rejoindre le chemin du Bois du Séminaire. Pour emprunter le passage piéton qui traverse la RD 909 en direction du chemin de Beauregard, il convient de rejoindre le panneau d'arrêt des bus. Il permet d'accéder au chemin qui conduit à Menthon.

**Assemblée générale 2025** : elle se tiendra le 16 mai prochain.

- (1) ASVP : agent de surveillance de la voie publique  
ATPM : assistants temporaires de police municipale